OEA/Ser.W

 CIDI/INF.436/21

 23 juin 2021

 Original: espagnol

NOTE de la Mission permanente DE LA République ARGENTINE CONCERNANT LA MODALITÉ DE RÉALISATION DE LA VINGT-ET-UNIÈME CONFÉRENCE interaméricainE DES MINISTRES DU TRAVAIL

***MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE***

***PRÈS L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

OEA 123

 La Mission permanente de la République argentine près l’Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments au Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) de l'OEA pour lui transmettre la note du Ministre du Travail, de l’emploi et de la sécurité sociale de la République argentine, M. Claudio O. Moroni, concernant la modalité de réalisation de la Vingt-et-unième Conférence interaméricaine des ministres du travail.

 La Mission permanente de la République argentine près l'OEA saisit l'occasion pour renouveler au SEDI les assurances de sa plus haute considération.

 Washington, D.C., le 17 juin 2021

Secrétariat exécutif au développement intégré

Organisation des États Américains

Washington, D.C.

Ministre du Travail, de l’emploi et de la sécurité sociale

Buenos Aires, le 11 juin 2021

Madame Kim Osborne

Secrétaire exécutive au développement intégré

Secrétariat exécutif au développement intégré

Organisation des États Américains

Madame la Secrétaire exécutive,

J’ai l’honneur de vous adresser la présente pour me référer à la Vingt-et-unième Conférence interaméricaine des ministres du travail prévue pour les 22, 23 et 24 septembre prochain.

 À cet égard, je suis au regret de vous informer que, après une analyse de la situation de la pandémie en Argentine et plusieurs consultations, nous sommes parvenus à la conclusion que notre pays n’est pas en mesure de réaliser la prochaine réunion de la Conférence interaméricaine des ministres du travail en mode présentiel.

 Par conséquent, la Conférence aura lieu en mode virtuel, ce qui nécessitera une adaptation à cette caractéristique.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et du soutien fourni et considérons que, malgré ces inconvénients, l’ordre du jour de la Conférence comporte des questions qui revêtent une grande sensibilité sur les plans social, politique et économique et sont garantes du succès de ladite Conférence.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, madame la Secrétaire exécutive, les assurances de ma plus haute considération.

 Claudio O. Moroni

Ministre du Travail, de l’emploi et de la sécurité sociale

CIDRP03228F04